Corte, le 8 novembre 2013

Signature d'une convention entre l'Université de Corse et la Caisse des Dépôts

Mardi 12 novembre 2013 à 16h30
UFR Droit, Campus Mariani, Corte

Par :
Paul-Marie Romani, Président de l'Université de Corse
Nathalie Duhamel, Directrice régionale Corse de la Caisse des Dépôts
En présence de Ludovic Valadier, Responsable du département Economie de la connaissance de la Caisse des Dépôts

L'Université de Corse et la Caisse des Dépôts signeront une convention de partenariat le mardi 12 novembre à Corte.

Cette convention s'inscrit dans un partenariat initié en 2008, ayant pour objectif l'accompagnement de l'Université dans son projet de développement et de modernisation. Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts a apporté son concours pour la création de la fondation universitaire et la mise en œuvre de la politique de Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines de l'Université.

Dans le prolongement de ce premier partenariat, l'Université et la Caisse des Dépôts souhaitent poursuivre leur action commune en faveur du développement de l'Université de Corse, du dynamisme et de l'attractivité du territoire.

L'Université de Corse a récemment adopté le projet « CAMPU 21 – Penser et construire le campus du 21ème siècle », dans une volonté de développer le vivre ensemble et l'attractivité. Une douzaine de thématiques ont été identifiées parmi lesquelles l'environnement (développement d'un campus vert), le numérique, l'ancrage territorial de l'université à la ville de Corte et au territoire Centru di Corsica, le patrimoine, l'urbanisme et les mobilités.

L'action engagée par l'Université de Corse s'inscrit dans le cadre de la convention « campus d'@avenir » signée en avril dernier entre la Caisse des Dépôts et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui porte notamment sur la thématique « réhabilitation et gestion du patrimoine, performance énergétique et campus durable » et développe une logique d'adaptation en continu du patrimoine.

Le nouveau partenariat portera d'une part, sur l'établissement d'un schéma directeur immobilier et d'aménagement durables de l'université, et d'autre part sur un plan d'amélioration de la qualité des déplacements des personnels et des étudiants. Ce partenariat vise également à promouvoir le numérique comme outil de développement et d'attractivité de l'Université de Corse et de son territoire.

Invitation presse

Università di Corsica Pasquale Paoli
BP 52 - 20250 Corte
Tél. : +33 (0)4 95 45 00 00

Sylvia Flore
Responsable de la Communication
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 71
Cell. : +33(0)6 26 91 95 35
flore@univ-corse.fr

www.univ-corse.fr

Contact :
Groupe Caisse des Dépôts
Nathalie Duhamel – Directrice régionale
Tél. : + 33 (0)4 95 10 40 01
nathalie.duhamel@caissedesdepots.fr